

Le paysage bâti se caractérise par de beaux villages construits avec la pierre locale, remontant pour la plupart à la période médiévale. Tous ou presque possèdent une église romane ou gothique, souvent un manoir sinon un château, une chapelle, et des maisons présentant un grand intérêt.

La carrière souterraine dite « Carrière du Clocher » s'étend sous le plateau agricole surplombant la vallée du Ru de Bonneuil, affluent de l'Automne.

Bien que l'emprise de la carrière soit non négligeable, le site est peu visible compte tenu de la méthode d'exploitation en souterrain. Seules l'entrée de la carrière et l'aire de stockage extérieure peuvent être perçues, mais elles bénéficient d'un contexte topographique et d'un environnement végétal qui jouent en faveur d'une limitation des visions.

### **5-3 ENVIRONNEMENT HUMAIN**

#### ***5-3-1 HABITAT***

L'habitat se présente dans le secteur sous la forme de nombreux petits villages groupés, qui remontent pour la plupart à la période médiévale. Ces villages, parfois situés en fond de vallée, comme Bonneuil-en-Valois, sont le plus souvent implantés sur les versants des vallées, en bordure de plateau, les plateaux étant consacrés à l'agriculture intensive.

Les habitations et constructions les plus proches du site sont les suivantes :

- les premières constructions de Bonneuil-en-Valois, à environ 160 m au Nord-est et en contrebas du périmètre de la demande de renouvellement, et à 200 m du périmètre de l'extension sollicitée ;
- la Ferme de Saint-Arnoult, à environ 220 m à l'Est du périmètre de la demande ;
- une habitation isolée en bordure de la RD 50, entre Buy et le cimetière de Bonneuil-en-Valois, à environ 820 m au Nord-ouest du périmètre de la demande ;
- les premières habitations du lieu-dit « Le Voisin », à environ 770 m au Nord-ouest du périmètre de la demande, sur la rive opposée du Ru de Bonneuil.

#### ***5-3-2 ENVIRONNEMENT SONORE***

L'environnement sonore des points de mesure est assez bruyant, il est composé de chants d'oiseaux, de bruits routiers et de passages d'avions. Les niveaux de bruit résiduels sont de 48,5 et 50 dB(A).

Les émergences sonores constatées au niveau des habitations susceptibles d'être gênées sont toutes conformes à la réglementation en vigueur.

La poursuite de l'exploitation ne constituera pas de gêne sonore supplémentaire pour le voisinage, les engins de chantier employés pour l'extraction se situant sous terre.



Seul l'atelier de sciage peut entraîner une non-conformité en limite d'emprise du site. Cependant, il n'entraîne pas d'émergences non-conformes au niveau des habitations de Bonneuil-en-Valois.

#### **5-4 MILIEU NATUREL**

Le site est occupé en surface par des terres agricoles, milieux constamment remaniés (labours, semailles, moissons). La végétation présente est tout à fait commune, car le traitement agricole effectué sur le site n'offre guère d'opportunité à d'éventuelles espèces remarquables ou protégées.

La faune fréquentant le site est relativement banale et représentative de ce type de milieux.

Les galeries de la carrière souterraine pourraient éventuellement être fréquentées par des chauves-souris. Cependant, aucune observation de ces espèces n'a été notée au cours de la visite de terrain et par les travailleurs.

#### **5-5 HYDROGEOLOGIE - HYDROGRAPHIE**

##### ***5-5-1 HYDROGEOLOGIE***

La nappe concernée par l'exploitation est celle du Lutétien qui se situe sous le plancher de la carrière souterraine. En effet, d'après les informations de la notice géologique et dans la mesure où le niveau d'argile de Laon est reconnu à Bonneuil-en-Valois, la nappe n'imprègne dans le secteur que les différents niveaux du Lutétien inférieur.

Les observations endoscopiques réalisées par l'INERIS révèlent un niveau karstique au dessus des galeries (4 m), d'une cinquantaine de centimètres. Ce niveau se retrouve également au niveau des puisards, présents dans la carrière souterraine. Actuellement, des infiltrations d'eau s'observent au niveau du toit et surtout le long des grands réseaux de fracturation, notamment en partie centrale et aux abords des entrées.

Ces arrivées d'eau apparaissent surtout lors de périodes pluvieuses, elles sont relativement liées aux conditions météorologiques. La carrière ne recoupe donc pas de nappe.

Le captage le plus proche du site est celui de Bonneuil-en-Valois, dit « les Masures ». Il se localise à l'Est du bourg. Ce dernier, référencé sous l'indice national 01292X0007, se localise en fond de vallée. Les terrains sollicités en carrière souterraine ne recoupent pas les périmètres de protection de captage.

##### ***5-5-2 HYDROGRAPHIE***

Le réseau hydrographique du secteur est marqué par l'Automne et ses affluents, tel que le Ru de Bonneuil, dont les vallées ont fortement entaillé le plateau du Valois.

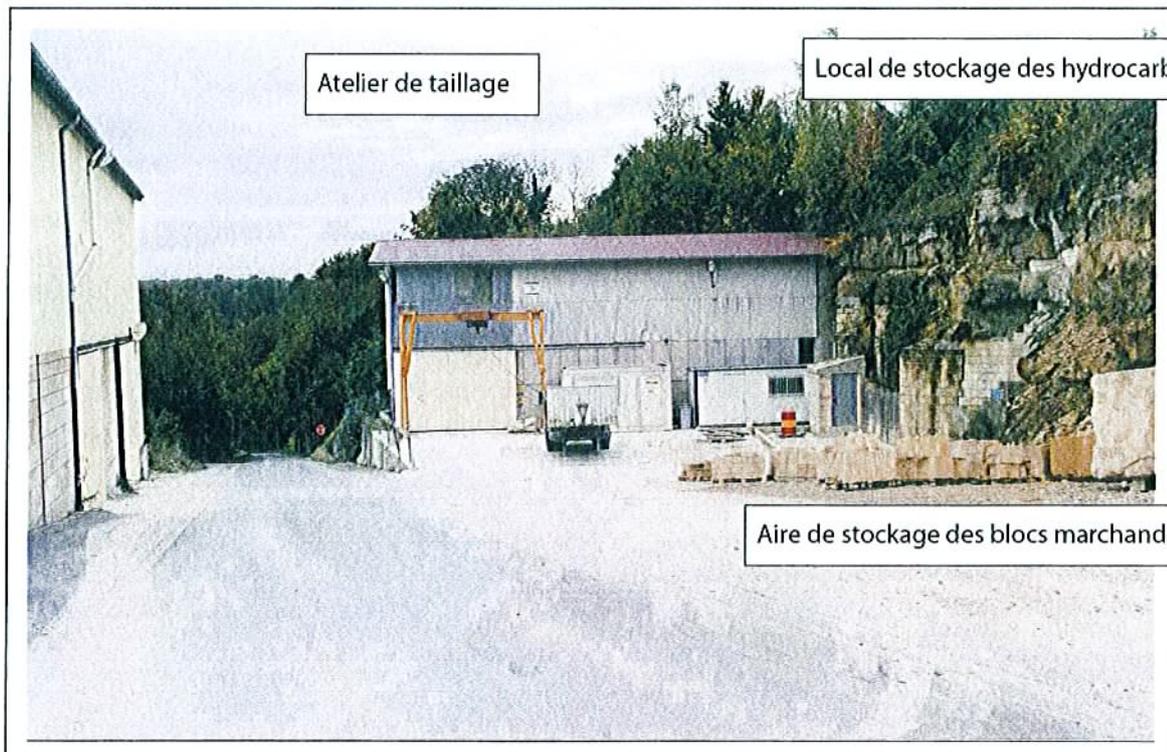
Le Ru de Bonneuil prend sa source à l'Est du village de Bonneuil-en-Valois et rejoint l'Automne à l'Est de Pondron, après 5 km de parcours. La vallée, très encaissée, est jalonnée de nombreux étangs entre Bonneuil-en-Valois et Buy.

# INFRASTRUCTURES DE SURFACE ET ANNEXES

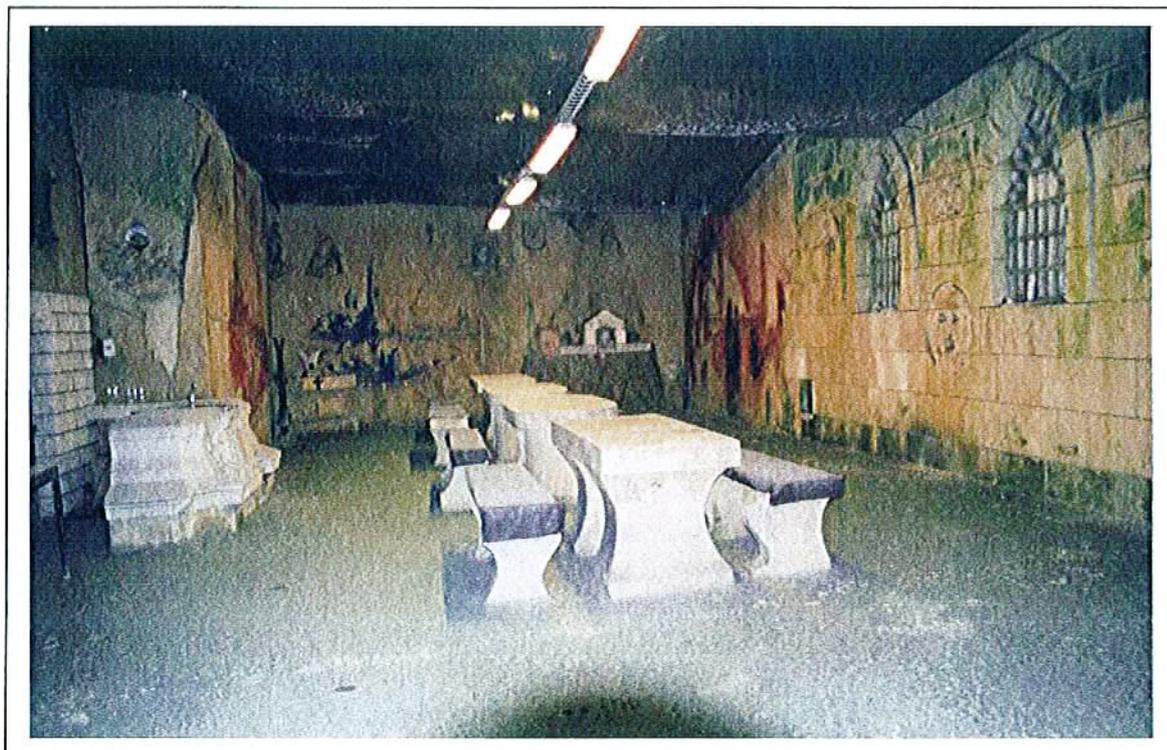
Usine de sciage (hors site)

**Figure n°** Société : Ets MASCITTI Nino S.A  
Commune : Bonneuil-en-Valois  
Document : Résumé non-technique  
N° de dossier : 14-60-4572  
Elaboration : Décembre 2008

8



1. Vue depuis la VC n° 2 sur l'aire de ravitaillement et l'aire de stockage



2. Salle de présentation du savoir-faire de l'activité de pierre de taille de la société

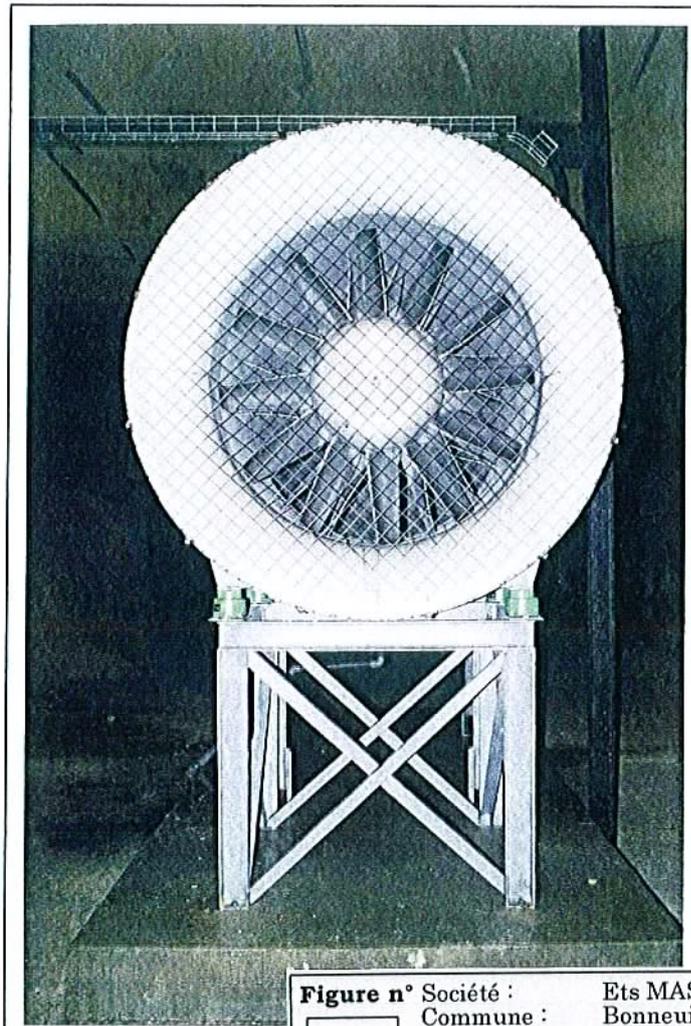
## 6 • ANALYSE DES EFFETS ET MESURES DE PROTECTION

Le projet sollicité constitue la poursuite d'une exploitation de carrière souterraine.

### Effets du projet sur l'environnement et mesures de protection (1) :

THEME	EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT	MESURES DE PROTECTION
<b><u>LES EAUX</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les écoulements des eaux</li> <li>• Sur la qualité des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Issues des eaux pluviales percolant depuis les puits d'aérage ou liées à la fracturation du massif</li> <li>• Risques de pollution accidentelle par les engins réduits et les stocks d'hydrocarbures et de lubrifiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au besoin, collecte et évacuation des eaux d'infiltration par des gouttières vers le réseau de fissures sous jacentes</li> <li>• Fermeture du site pour éviter tout dépôt sauvage</li> <li>• Entretien régulier des engins de chantier</li> <li>• Stockages d'hydrocarbures et de lubrifiants sur des bacs de rétention étanche</li> <li>• Opérations d'entretien courant des engins sur une aire réglementaire</li> <li>• Évacuation des matériaux souillés en cas de fuite d'un engin</li> </ul>
<b><u>STABILITÉ DES TERRAINS</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les terrains sus-jacents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets réduits : mesures de stabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode d'exploitation validée par INERIS</li> <li>• Surveillance des galeries et des piliers à l'avancement</li> <li>• Renforcement dès que besoin du toit des galeries par boulonnage</li> <li>• Remblayage par les pertes d'exploitation les zones sensibles</li> <li>• Maintien d'une série de piliers ou marge de sécurité sous les infrastructures de surface sensibles (chemins ruraux et VC 2)</li> </ul>
<b><u>PAYSAGE ET VUE</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le paysage</li> <li>• Sur la vision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets réduits</li> <li>• Perception visuelle limitée : exploitation souterraine, entrée en contrebas, présence d'écrans visuels (végétation, bâti)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation de la végétation arborée en périphérie du site</li> <li>• Stockage extérieur temporaire</li> <li>• Si aucune autre utilisation n'est prévue en fin d'exploitation, suppression des buses éventuelles composant les puits d'aération et fermeture de l'entrée de la carrière souterraine</li> </ul>
<b><u>MILIEU NATUREL</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets sur le sol</li> <li>• Effets sur la flore</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune découverte</li> <li>• Stockage temporaire de blocs de pierre calcaire</li> <li>• Limités : exploitation souterraine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de protection des eaux</li> <li>• Restauration du sol par un décompactage</li> <li>• Conservation de la végétation existante</li> <li>• Enherbement en fin d'exploitation de l'aire de stockage</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets sur la faune</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité d'habitats favorables aux chauves-souris</li> </ul>

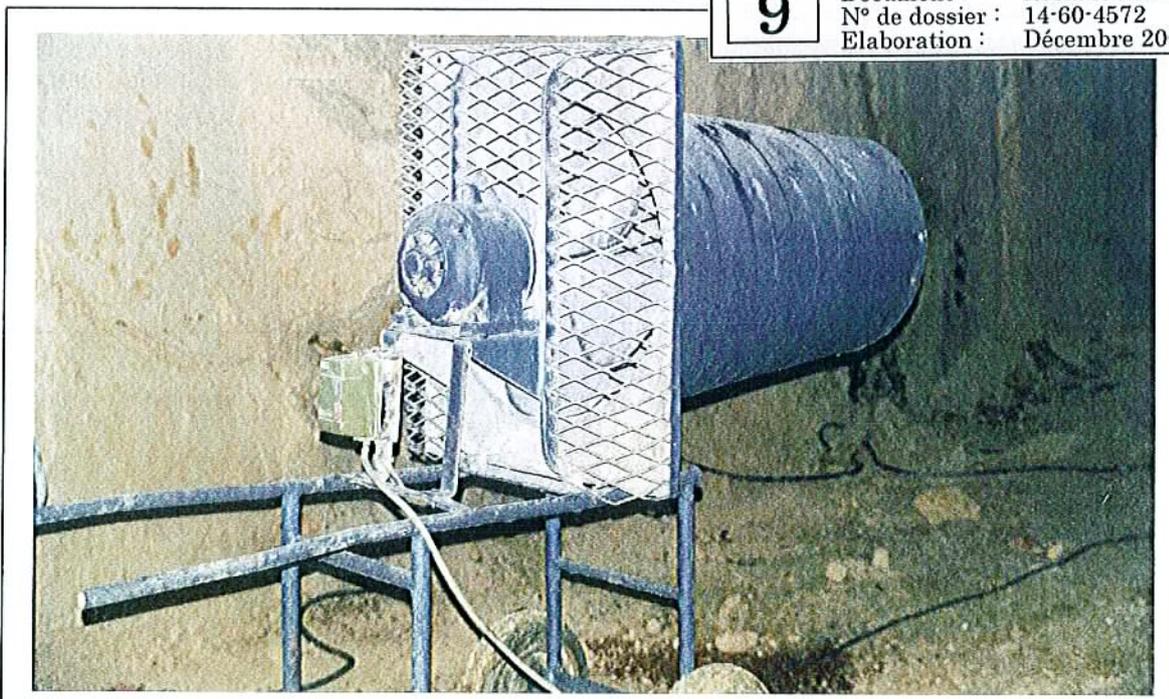
# EQUIPEMENTS POUR L 'AERAGE DES GALERIES SOUTERRAINES



Ventilateur principal fixe permettant d'assurer le renouvellement de l'air au sein des zones d'extraction ( relié à un puit d'aérage busé)

**Figure n°** Société : Ets MASCITTI Nino S.A  
Commune : Bonneuil-en-Valois  
Document : Résumé non-technique  
N° de dossier : 14-60-4572  
Elaboration : Décembre 2008

**9**



Ventilateur secondaire mobile utilisé au niveau du front d'exploitation